

CSE Extra du 8 juin 2020

Ordre du jour :

Des informations de nos clients sur une demande en hausse en lien avec des campagnes de pneus nécessitent que nous puissions y répondre en Juin et donc engager une évolution de notre calendrier dans ce sens. En accord avec le secrétaire du CSE, je vous propose de nous retrouver pour une séance du CSE le 8 Juin. les dernières précisions concernant ces éléments interviendront jeudi 4 Juin.

Ordre du jour :

Information et consultation sur un projet de modification du calendrier collectif

Point sur les informations concernant les absences pour garde d'enfants

• Questions divers

CFE-CGC questions divers. Quand est-il du retour du médecin du travail concernant le port permanent du masque (rencontre du 26 mai entre EP et médecin du W)

CFE-CGC ou en sommes-nous de la modification de la procédure repos chaleur suite au port du masque permanent ?

SUPPLY CHAIN – CONTEXTE VOLUMES

❑ Évolution des PdP clients et impact stock

- Production TC EUR à + 400 000 pneus en Juin
 - TRV, CNO et VIT activent la CRA (capa. de réactivité à la hausse) dès Juin
- Risque de pénurie sur le 9.35 SHT en Août
 - dérogation faite par le N4 pour que ZAR produise 200T de plus en Juin
- Risque de pénurie sur le 27.23 en Juillet
 - dérogation faite par le N4 pour que ZAR produise à sa maxi capacité en Juin
- Risque de pénurie sur le 4.32 en Août
 - dérogation faite par le N4 pour que UGO produise 100T de plus en Juin
- Hausse de la demande sur le 19.18 pour AdN en Juin (pneus PL X-ONE et autres)
 - UGO mono-fournisseur et doit produire plus en Juin pour suivre la demande
- Hausse de la demande sur le 21.28 en Juin (pneus métro, PL X-ONE et autres)
 - UGO mono-fournisseur et doit produire plus en Juin pour suivre la demande

CSE Extra du 8 juin 2020

SUPPLY CHAIN – CONTEXTE VOLUMES

Évolution des besoins de nos clients

	Adaptations déjà prévues	Évolutions supplémentaires calendrier et besoins	Causes
TRV	Arrêt semaine 19, 21, 23 et 25 Production prévu sur dimension prioritaire	Réouverture semaine 25 + hausse des besoins semaine 26	Hausse Besoins Clients TC
Tringles	Adaptation des calendriers et des besoins	-	-
ZAR	Arrêt du 1 au 10 mai Arrêt du 30 mai au 8 juin Arrêt du 26 au 30 juin	Hausse de 500 T des besoins en Juin	Hausse Besoins Clients PL Risque de pénurie en été
Câbles 13.35, 4.32 et B45	Adaptation des calendriers et des besoins	=> Hausse des besoins sur Juin	Hausse Besoins Clients TC et PL Risque de pénurie en été
Autres câbles	Adaptation des calendriers et des besoins	-	-

Les usines travaillent leurs prévisions à 15 jours
→ les adaptations peuvent encore évoluer



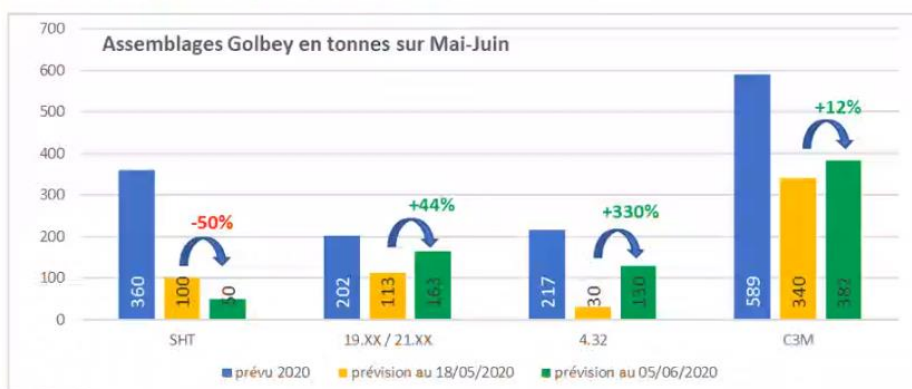
SUPPLY CHAIN – CONTEXTE VOLUMES

Vision volumes UGO pour Juin

prévisions Juin (en T)	assemblages Golbey	tringles tressées Golbey	fil acier laitonné pour Zalau	fil tringle zingué pour Trèves	Total
prévu 2020	1 368	313	4 103	490	6 274
prévision au 18/05/2020	583	99	1 564	242	2 487
prévision au 05/06/2020	725	99	1 900	342	3 065

écart / prévu 2020 -47% -68% -54% -30% -51%

Zoom AS UGO sur Juin



Ilôt B45 :
Arrêt du 19.20 en Juin
=> bascule des effectifs sur le 19.18 et 21.28



CSE Extra du 8 juin 2020

Point sur les informations concernant les absences pour garde d'enfants

GARDE D'ENFANTS

- Le salarié renouvelle l'attestation sur l'honneur autant de fois que nécessaire, pour indiquer à son employeur son impossibilité de poursuivre son activité professionnelle.
- Depuis le 2 juin 2020, le salarié doit fournir à l'employeur une attestation de l'établissement d'accueil de l'enfant indiquant que l'établissement ne peut accueillir ce dernier :
 - Si le salarié fournit cette attestation, le placement en activité partielle est de droit
 - Cette attestation peut, si besoin, préciser les jours pendant lesquels l'enfant ne peut être accueilli dans l'établissement.
 - Si le salarié ne fournit pas cette attestation, il ne peut pas bénéficier de l'activité partielle.
 - Cette attestation sera exigée en cas de contrôle de l'Administration pour la bonne utilisation des heures d'activité partielle.

- CFE-CGC questions divers. Quand est-il du retour du médecin du travail concernant le port permanent du masque (rencontre du 26 mai entre EP et médecin du W)
- Le médecin de travail à l'issue de cette réunion a demandé une réflexion supplémentaire pour certains postes.
- Thomas Etienne va demander à N.Patard un point sur ce port de masque permanent et la possibilité de adapter le protocole
- Retour sur le protocole hygiène aux postes de travail
- CFDT remonte le problème de nettoyage hygiène sur le poste de travail. Le fait que les agents ne font pas le travail correctement et n'ont pas conscience de l'intérêt et du besoin de cette procédure
- Thomas Etienne. Un rappel auprès des managers va être fait pour resensibiliser le personnel